

## **CAHIER DES CHARGES POUR LE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DU CENTRE POMPIDOU-METZ**

### **1- PRESENTATION DE L'INSTITUTION**

Inauguré le 10 mai 2010, le Centre Pompidou-Metz, première décentralisation d'un établissement public culturel national, le Centre Pompidou, réalisée en partenariat avec une collectivité territoriale, Metz Métropole, est un établissement public de coopération culturelle, dont les membres fondateurs sont l'Etat, le Centre Pompidou, la Région Lorraine devenue Région Grand Est, Metz Métropole et la Ville de Metz.

Le Centre Pompidou-Metz est un centre d'art dédié à l'art moderne et contemporain, qui a pour projet culturel la présentation d'expositions temporaires et la programmation de spectacles vivants, de séances de cinéma et de conférences dans deux salles dédiées, le Studio et l'Auditorium Wendel. Des ateliers permanents sont destinés à l'initiation artistique des enfants et des adolescents et complétés par des temps forts destinés à valoriser la créativité des jeunes publics.

Le Centre Pompidou-Metz est conçu comme une expérience unique, un espace de découverte de la création artistique sous toutes ses formes, un lieu de vie où se tiennent des événements toute l'année. C'est un lieu exceptionnel, grâce à l'architecture de Shigeru Ban, Prix Pritzker 2014, et de Jean de Gastines ; généreux, car les publics sont au cœur du projet ; d'excellence par une programmation pluridisciplinaire fondée sur des expositions temporaires innovantes et de niveau international qui constitue l'identité du Centre Pompidou-Metz.

Le Centre Pompidou-Metz développe une programmation autonome d'expositions temporaires s'appuyant sur les collections nationales dont le Centre Pompidou a reçu la garde. Avec plus de 120 000 œuvres, ce dernier détient l'une des deux plus grandes collections au monde dans le domaine de l'art moderne et contemporain, et la plus importante en Europe. Le Centre Pompidou-Metz s'appuie sur cette collection exceptionnelle et offre un travail de relecture et valorisation de la collection tout en la faisant dialoguer avec des prêts d'institutions internationales, des commandes spécifiques à des artistes contemporains et en ouvrant le champ chronologique et géographique à des œuvres et objets d'autres cultures et d'autres périodes. Le Centre Pompidou-Metz n'a pas vocation à acquérir des œuvres, ni à constituer de collection propre.

Fidèle aux valeurs du Centre Pompidou d'ouverture à tous les publics et à toutes les formes de la création actuelle dans le domaine des arts visuels, la programmation du Centre Pompidou-Metz repose sur quatre piliers :

- faire découvrir la création artistique sous toutes ses formes ;
- donner des clefs de lecture de l'histoire de l'art depuis 1905 (point de départ de la collection du Centre Pompidou) jusqu'à nos jours ;
- émouvoir et inviter le spectateur à appréhender autrement le monde grâce à l'art ;
- élargir la fréquentation à de nouveaux publics.

Pour porter ces valeurs, le Centre Pompidou-Metz déploie sa programmation selon trois axes :

- des expositions temporaires dans les domaines des arts visuels, du design, de l'architecture, du cinéma et de la création industrielle ;
- parallèlement aux expositions, une programmation culturelle pluridisciplinaire (spectacles vivants, cinéma, conférences) ;
- une programmation spécifique de spectacles et d'ateliers destinés à l'initiation artistique des enfants et des adolescents.

Le programme du Centre Pompidou-Metz repose sur une rotation régulière et dynamique d'expositions temporaires, largement fondées sur des prêts d'œuvres de la collection du Centre Pompidou, à laquelle le Centre Pompidou-Metz se voit accorder un accès privilégié. Depuis 2014 est notamment présentée une exposition temporaire « phare » de longue durée (entre un et deux ans) qui permet d'offrir une véritable (re)découverte de chefs-d'œuvre issus de la collection du Centre Pompidou qui constituent autant de jalons dans l'histoire de l'art des XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles.

Parallèlement aux expositions, est bâtie une programmation culturelle selon une approche pluridisciplinaire : spectacles vivants, cinéma, conférences, dans l'esprit du modèle du Centre Pompidou. Elle se déploie essentiellement autour des thématiques des expositions afin d'en proposer des prolongements à travers la danse, le théâtre, la musique, la performance, le cirque et toutes les formes hybrides inventées par les artistes. Des cycles autonomes et des temps forts ponctuent l'année et permettent de mettre en exergue une thématique ou un champ de la création. Les axes de cette programmation sont de faire découvrir, de surprendre et de proposer des expériences au public en croisant les disciplines et en créant des moments de convivialité.

Au cœur de l'Europe, le Centre Pompidou-Metz est en synergie avec les différents acteurs culturels. Il poursuit la logique d'inscription dans ce réseau en veillant à bâtir des collaborations avec des institutions de la région Grand Est et des pays voisins (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse) : musées, centres d'art, écoles d'art, scènes nationales, centres dramatiques nationaux...

## **2- STRUCTURE JURIDIQUE**

Le Centre Pompidou-Metz est un établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial, dont le conseil d'administration rassemble les membres fondateurs que sont le Centre Pompidou, Metz Métropole, la Région Lorraine devenue Région Grand Est, la Ville de Metz et l'Etat. Deux représentants du personnel de l'établissement et deux personnalités qualifiées siègent également au sein du conseil, qui comprend 26 membres.

Le conseil d'administration a élu à sa présidence Serge Lasvignes, président du Centre Pompidou. Jean-Luc Bohl, président de Metz Métropole, en assure la vice-présidence.

## **3- BUDGET**

Le budget de fonctionnement de l'établissement est de 13 333 600 € en 2019.

Le budget d'investissement est pris en charge par Metz Métropole, propriétaire du bâtiment, à hauteur d'une enveloppe de 400 000 € TTC par an.

Selon les statuts du Centre Pompidou-Metz, les collectivités territoriales et leurs groupements s'engagent à verser des contributions annuelles atteignant un total de 9 700 000 € et réparties de la façon suivante :

- Metz Métropole : 5 150 000 €
- Région Grand Est : 4 000 000 €
- Ville de Metz : 550 000 €

A cela s'ajoute une convention pluriannuelle signée entre le Département de la Moselle et le Centre Pompidou-Metz, qui prévoit pendant la période 2019/2021 le versement d'une subvention de fonctionnement annuelle de 300 000 € destinée à soutenir une exposition chaque année.

## **4- PERSONNEL**

L'équipe est constituée de 62 permanents sous statut de droit privé, hormis le directeur/la directrice qui est un agent contractuel de droit public.

Des entreprises prestataires assurent la médiation, les visites guidées, ainsi que la sécurité et le nettoyage du bâtiment, dans le cadre de marchés publics.

## **RECRUTEMENT**

### **Définition du poste :**

Le directeur/la directrice assure la direction de l'établissement. A ce titre :

- Il/elle élabore et met en œuvre le projet artistique, culturel et scientifique pour lequel il a été nommé et rend compte de son exécution au conseil d'administration ;
- Il/elle assure la programmation de l'activité artistique, scientifique et culturelle de l'établissement ;
- Il/elle est l'ordonnateur des recettes et des dépenses ;
- Il/elle prépare le budget et ses décisions modificatives et en assure l'exécution ;
- Il/elle assure la direction de l'ensemble des services ;
- Il/elle a autorité sur le personnel, recrute et nomme aux emplois de l'établissement ;
- Il/elle passe tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration ;
- Il/elle fixe les tarifs des prestations commerciales ;
- Il/elle représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Le directeur/la directrice du Centre Pompidou-Metz sera le/la garant(e) du projet d'ensemble de l'établissement, à la fois culturel et à destination des publics, dans le cadre juridique et financier fixé par le conseil d'administration.

### **Profil recherché :**

- Il/elle possède une parfaite connaissance de la scène culturelle, de l'histoire de l'art moderne et de l'art contemporain international et de ses réseaux ;
- Il/elle est un esprit créatif qui sait concilier originalité, audace et souci d'accueillir un large public ;
- Il/elle fait preuve de capacité managériale, d'un sens aigu de l'initiative et de l'organisation, et d'une grande disponibilité. Il/elle possède de bonnes connaissances en matière juridique, comptable et budgétaire du secteur public ;
- Il/elle est en mesure de poursuivre une stratégie de développement en termes d'accueil des publics en tenant compte des enjeux de démocratisation culturelle et de rayonnement de l'établissement sur le territoire et de son positionnement au cœur de l'Europe ;
- Il/elle est apte à travailler en partenariat étroit avec le Centre Pompidou, les collectivités territoriales, les acteurs de la culture et du tourisme de la région Grand Est et des pays limitrophes ;
- Il/elle poursuit et cultive l'ancrage territorial de l'établissement, en développant les relations avec les institutions locales ;
- Il/elle maîtrise l'anglais, voire une deuxième langue étrangère ;
- Il/elle établit sa résidence dans Metz Métropole.

### **Procédure et calendrier :**

Le Centre Pompidou-Metz lance un appel à candidatures pour le poste de directeur/directrice de l'établissement.

Une commission sera chargée d'examiner les candidatures reçues et d'auditionner les candidats qu'elle aura retenus. Présidée par le Président du Centre Pompidou-Metz, cette commission sera composée d'un représentant de chaque personne publique membre de l'EPCC (Etat, Centre Pompidou, Région Grand Est, Metz Métropole, Ville de Metz) et, à titre consultatif, d'une personnalité qualifiée du monde de la culture.

Le Conseil d'administration sera amené à choisir, sur la liste établie à l'unanimité par les personnes publiques susvisées, le candidat qu'il proposera au Président du Centre Pompidou-Metz de nommer directeur/directrice de l'établissement.

Il est demandé aux candidats d'adresser à l'attention du Président du Centre Pompidou-Metz un curriculum vitae ainsi qu'un projet d'orientations artistiques et culturelles pour le Centre Pompidou-Metz au plus tard le 30 septembre 2019 à 17 heures.